

Fonctionnement du CDI du lycée Bellevue



Le CDI (centre de documentation et d'information) est un lieu d'accueil et de ressources, qui permet à tous les usagers de lire, s'informer, se documenter à partir de supports variés, d'apprendre à travailler de façon autonome.

Quand venir ?

Les élèves peuvent se rendre au CDI à tout moment sur le temps d'ouverture, pour la durée de leur choix.

Le rôle de Mme MOLETTA, professeur-documentaliste, est :

- ✓ d'aider les élèves dans leurs différentes recherches au CDI
- ✓ de former les élèves à la maîtrise de l'information
- ✓ de conseiller, proposer des pistes de lecture
- ✓ de diffuser l'information dans le lycée (informations culturelles, professionnelles, expositions...)

Le CDI est lieu de lecture, de détente :

Les élèves ont accès aux BD, mangas, romans et documentaires ainsi qu'aux différents journaux, magazines et revues.

C'est un lieu de recherche :

Le CDI dispose de postes informatiques reliés au réseau de l'établissement. Les élèves peuvent consulter Internet, le portail documentaire (qui permet de retrouver tous les documents du CDI et donne accès à de nombreux sites Internet, accessible depuis l'ENT), utiliser les logiciels de bureautique.

C'est un lieu de travail seul, en groupe, en classe.

Le prêt :

Les élèves peuvent emprunter jusqu'à 4 documents.

- ✓ romans, BD, livres documentaires : prêt pour une durée de 15 jours
- ✓ journaux, magazines, revues : prêt pour une durée d'une semaine

Les ouvrages doivent être rendus à la date indiquée,

Le règlement intérieur du lycée s'applique également au CDI.